

Besoin avis orientation

Par **Val57**, le **24/06/2018** à **13:07**

Bonjour à tous,

Voilà après un M2 Procédure et Fiscalité appliquées j'ai décidé de continuer ma formation pour intégrer un M2 Négociation et Ingénierie Patrimoniale (formation en alternance). Je suis donc actuellement en alternance dans un cabinet de gestion de patrimoine jusqu'à fin aout. Seulement je me suis rendu compte que le métier de Conseiller en gestion de patrimoine était un métier global, intégrant bien évidemment du droit, de la finance, de la fiscalité mais également le commercial. Et oui le coté commercial est beaucoup trop omniprésent dans ce métier, qui peut nuire sur le conseil.

En effet, pour la rémunération, il est préférable de vendre un produit (assurance vie, scpi, fip/fcpi...) plutôt que de proposer un véritable conseil qui pourra sembler un peu trop flou pour le client.

C'est pour cela que je souhaiterai me réorienter pour devenir fiscaliste, voir passer le CRFPA (qui me paraît extrêmement compliqué mais je suis motivé...).

Je me pose donc les questions suivantes:

Savez vous si dans les cabinets d'avocats ils recrutent des fiscalistes (sans être avocat) ?

Serait il opportun de postuler toujours dans un cabinet d'avocat en tant que stagiaire fiscaliste pour m'imprégner du métier et commencer à réviser l'examen du CRFPA l'année prochaine.

Merci à tous pour vos réponses :)

Par **Isidore Beautrelet**, le **25/06/2018** à **07:40**

Bonjour

Je sais que certains cabinets recrutent des juristes.

Je pense que vous pouvez tenter de postuler dans un premier temps pour un emploi, puis pour un stage si vous voyez qu'ils n'embauchent pas.

Bonne continuation.

Par **Lorella**, le **25/06/2018** à **09:44**

Bonjour

Des annonces ici pour vous donner des idées

<https://www.village-justice.com/annonces/avocats-juristes-autres/emploi/fiscalistes.html>

Par **Isidore Beautrelet**, le **25/06/2018** à **12:56**

Un grand merci à Lorella pour ce lien très utile.
A première vue, il y a surtout des offres de stage ...

Par **Val5702**, le **09/09/2018** à **12:58**

Merci Lorella pour le lien !

Après plusieurs mois de recherche j'ai trouvé un cabinet d'avocats susceptible de me prendre en tant que stagiaire.

Le problème c'est que je ne peux pas faire un stage conventionné étant donné que j'ai fini mon cursus universitaire...

Quelqu'un aurait une solution à ce problème ? J'ai pensé à m'inscrire dans l'IEJ de la faculté seulement les cours commencent que à partir de mai ... Il faudrait que je trouve une formation me permettant de faire ce stage.

Merci ;)

Par **Isidore Beautrelet**, le **09/09/2018** à **14:32**

Bonjour

Merci pour ce retour.

Malheureusement, je ne connais pas de solution.

De plus, il me semble que dans certaines universités les étudiants simplement inscrits à l'IEJ ne peuvent pas obtenir de convention de stage.

Je suis vraiment désolé de ne pas pouvoir vous aider

Par **MorganM**, le **09/09/2018** à **15:07**

Renseignez vous auprès de l'IEJ en question, mais certains délivrent le statut d'étudiant dès l'inscription et pas nécessairement au moment des cours...

Sinon, c'est une idée peut être bête mais j'ai un ami (qui n'est pas du tout dans le secteur du droit toutefois) qui voulait faire un stage dans une structure alors qu'il n'était plus étudiant. Il s'est renseigné auprès de la mission locale et a réussi à avoir sa convention. Peut-être est-ce une fausse piste mais je n'ai pas d'autres idées à proposer..

Par **Lorella**, le **10/09/2018** à **10:42**

Bonjour Val52

Merci pour votre retour.

J'approuve la proposition de Morgan ML.

Vous pouvez demander d'effectuer un stage non rémunéré via le dispositif (attention c'est difficile à prononcer) : PMSMP Période de Mise en Situation en Milieu Professionnel. La durée est d'un mois maxi éventuellement renouvelable. Peu importe le métier que l'on vise.

En savoir plus ici :

<https://travail-emploi.gouv.fr/formation-professionnelle/se-former/demandeurs-d-emploi/article/periodes-de-mise-en-situation-en-milieu-professionnel>

<https://www.pole-emploi.fr/candidat/realiser-une-immersion-professionnelle-en-entreprise-@/article.jspz?id=81296>

A voir avec la mission locale ou Pole Emploi